



Propreté dans l'espace public



Guide d'évaluation de la propreté dans les villes et communes

Edition 2010

Propreté dans l'espace public

Table des matières

1. Avant-propos
 2. Buts
 3. Réalisation des relevés
 4. Catalogue d'appréciation: répartition par genre de salissures
 5. Catalogue d'appréciation: répartition par genre d'objets
 6. Exploitation des données
 7. Comparaisons et échange d'expériences
 8. Remerciements
- Annexe 1: Catalogue d'appréciation
- Annexe 2: Formulaire de relevé
- Annexe 3: Processus de calcul
- Annexe 4: Exemple d'une liste d'appréciation

Impressum

Rédaction:	Nina Aemisegger et Alex Bukowiecki, Infrastructures communales
Accompagnement spécialisé:	Groupe de travail "Propreté dans l'espace urbain": Alexander Isenburg (Bâle), Rolf Stocker (Lucerne), Theo Schmid (Berne), Hans-Peter Berger/ Niels Michel (Zurich), Josef Sütterlin (Sjco Sütterlin Consulting AG)
Source des illustrations:	Villes de Berne, Bâle, Zurich et Infrastructures communales.
Copyright:	Infrastructures communales, 3000 Berne 6

Les annexes 1 à 4 , en documents Word et Excel, se trouvent par le lien suivant:
<http://infrastructures-communales.ch/f/info/documentation/routes/nettoiemnt>

Bern, novembre 2010

1. Avant-propos

La propreté de l'espace urbain est un élément important de la qualité de vie dans les villes et les communes. Elle est importante aussi pour leur image. Le phénomène du littering (c'est-à-dire l'abandon de déchets sur la voie publique) et la fréquentation intense de l'espace urbain se sont traduits ces dernières années par une forte augmentation des dépenses communales dans ce domaine. Les coûts de nettoyage dans les villes et les grandes communes de Suisse s'élèvent par année globalement à quelque 500 millions de francs.

L'état de propreté de l'espace urbain est souvent apprécié de manière subjective. Toutefois, les services communaux de nettoyage, pour un engagement judicieux des ressources et la planification d'interventions ciblées, doivent pouvoir disposer de critères objectifs. La présente recommandation se veut un instrument de travail pour les services communaux de nettoyage et propose une approche dans le sens d'une analyse objective de la propreté. Celle-ci repose, au plan de la méthode, sur les normes techniques concernant l'état de qualité des routes.

2. Buts

Le présent catalogue entend permettre aux villes et communes d'apprécier objectivement le niveau de propreté de routes, places et autres territoires de l'espace urbain. Il vise les buts principaux suivants:

1. Appréciation objective de la propreté

Au moyen du catalogue d'appréciation (annexe 1) et du formulaire correspondant de relevé (annexe 2), la propreté concernant divers types d'objets peut être évaluée selon des critères clairs. A partir des données du relevé, il est ensuite calculé, en tant que niveau de propreté, l'**indice de propreté** selon une échelle allant de 0 à 5. La valeur minimale 0 équivaut à un état de saleté inacceptable ; la valeur maximale 5 à une très grande propreté.

2. Base pour la planification du nettoyage

Les données issues des relevés fournissent aux services de nettoyage un état des lieux fiables concernant le niveau de propreté. Sur cette base, des adaptations en matière de concepts de nettoyage peuvent être clairement formulées.

3. Instrument de discussion

Des données précises sur l'état de propreté facilitent, en matière d'information, le dialogue avec divers groupes d'intérêts (milieux politiques, associations de quartier, etc.).

4. Base de comparaison

Le présent catalogue permet une analyse comparative entre les villes et communes.

Evolution de l'indice de propreté dans une ville au cours de plusieurs années

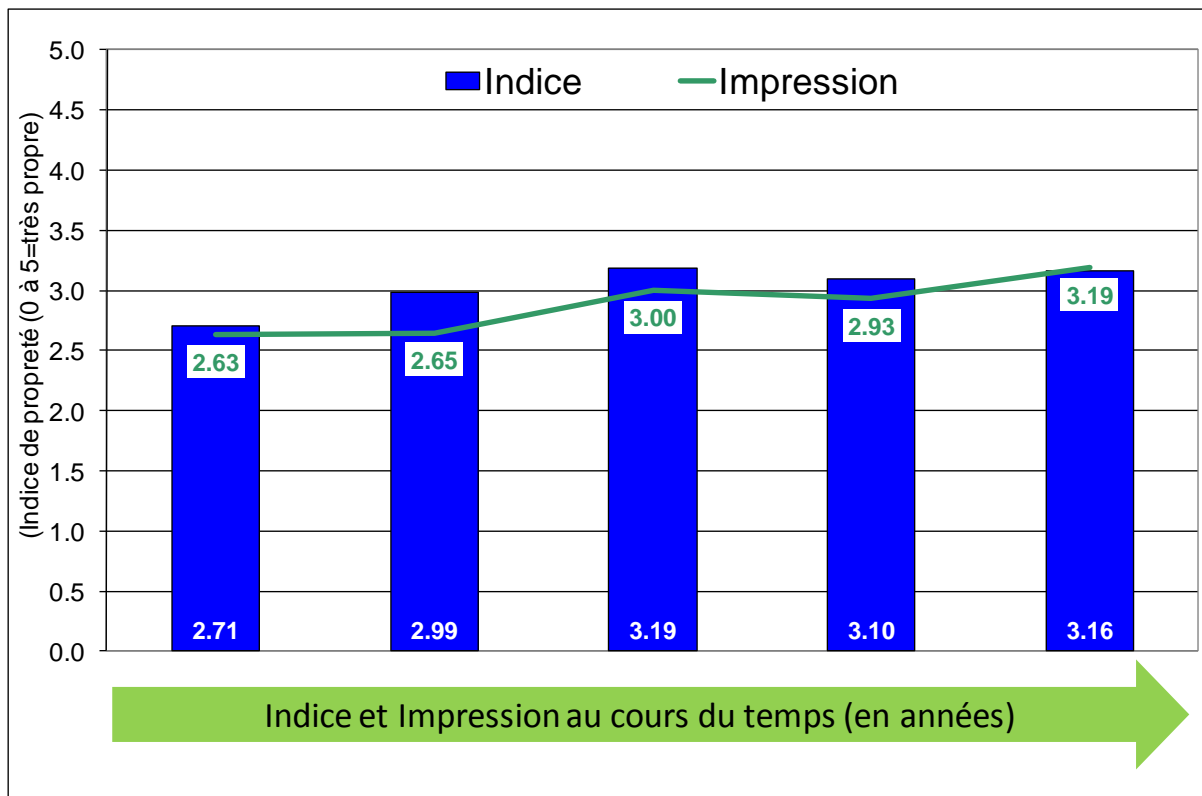


Illustration 1: état de propreté sur plusieurs années

Exemple d'évolution au cours du temps, d'une part de l'impression subjective du personnel de nettoyage (ligne), et d'autre part de l'indice de propreté (piliers, sur la base de relevés, de 0 à 5=très propre). Dans les deux cas, on relève presque une même évolution, à savoir un accroissement interrompu par un recul.

3. Réalisation des relevés

Dans chaque ville ou commune, les relevés peuvent être effectués de manières diverses, selon l'organisation du service de nettoyage, ses propres intérêts et ses ressources. Nous présentons ci-après divers types de relevés qui ont fait leur preuve dans plusieurs villes. Ils servent de recommandation.

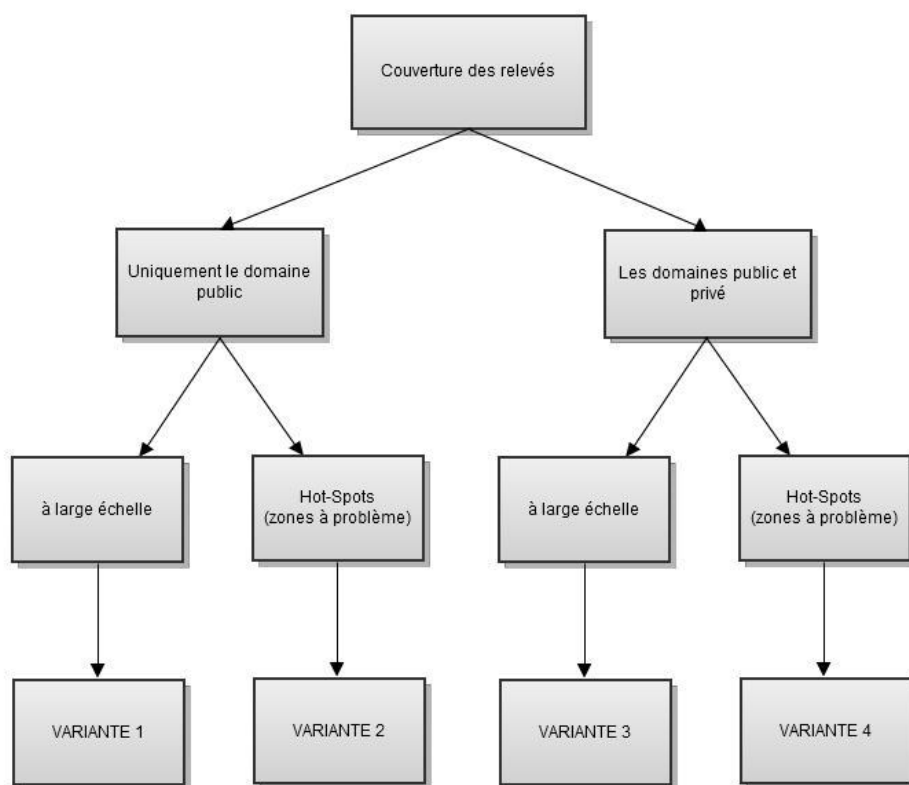


Illustration 2: arbre de décision

Quelle est la variante/combo de variantes la plus appropriée pour votre ville/commune?

Variante 1: domaine public, tout le territoire

Cette première variante de relevés relatifs à la propreté s'inscrit à large échelle. Sur l'ensemble du territoire communal sont examinés, au cours d'une année, par échantillonnage, les espaces publics, les stations de TP, les passages souterrains, etc.. Seul le domaine public est considéré.

Concrètement, dans le cadre d'un plan annuel d'interventions, une voire deux personnes – du service de nettoyage ou, dans le cas de petites communes, des tiers – enregistrent l'état de propreté de plusieurs endroits au moyen du catalogue d'appréciation (annexe 1) et du formulaire de relevé (annexe 2). L'examen de l'endroit en question, décidé au dernier moment, doit se faire à partir d'un point fixe et généralement dans un périmètre de 50 mètres.

Lors de l'établissement du plan d'interventions pour cette variante, il convient de prêter attention à ce que les objets examinés soient tirés aléatoirement (lieu, jour de la semaine, heure), et qu'ils constituent un échantillon représentatif de la population à laquelle ils appartiennent. De plus, dans le but d'assurer la fiabilité des relevés, et, partant, du projet, les

personnes effectuant les relevés ne devraient pas savoir à l'avance quand et quel objet est à visiter.

Les relevés, dans la présente variante, ne doivent donc pas être effectués aux mêmes heures, mais être répartis par hasard sur la journée. Quelques plages possibles : le matin de 7 à 9 h., avant midi de 11 à 12 h., en début d'après-midi de 13 à 15 h. et en fin d'après-midi de 16 à 17h. ou voire en soirée.

Variante 2: domaine public, Hot-Spots (zones à problèmes)

Cette variante est assurément la plus appropriée pour la plupart des villes et communes. Les problèmes de propreté se manifestent en effet souvent à certaines heures précises de la journée, et sont concentrés à des endroits bien déterminés du territoire communal. Cette variante s'attache à établir un suivi de l'état de propreté de ces zones. Les relevés peuvent être limités aux périodes pendant lesquelles se manifestent les problèmes (ex. : période estivale).

Variante 3: domaines public et privé, tout le territoire

Procéder à des relevés selon cette variante se traduirait par un investissement considérable vu qu'il est très difficile d'examiner l'ensemble des domaines public et privé du territoire communal.

Variante 4: domaines public et privé, Hot-Spots (zones à problème)

Cette variante est une extension de la variante 2. Les relevés sont complétés par un "Stadtwanderer" ("Promeneur urbain"), lequel, dans son observation, ne fait pas de différence entre domaines public et privé, il considère donc également les biens-fonds privés. Dans ce cas, il ne s'agit pas de relevés à large échelle mais plutôt ponctuels, c'est-à-dire que l'examen de l'état de propreté est limité à certaines zones à problèmes (Hot-Spots).

Généralités sur l'appréciation de la propreté

Le catalogue (annexe 1) et le formulaire de relevés (annexe 2) servent à apprécier le genre et l'importance des salissures. Lors du relevé, selon l'objet, il convient de prendre également en considération également les conditions du lieu. Ainsi, par exemple dans le cas d'un passage piétonnier souterrain ou d'une station de TP, il est nécessaire d'examiner l'objet sur toute sa longueur.

A l'évidence, les données recueillies seront de meilleure qualité et plus fiables lorsque les relevés sont effectués chaque année. Il est possible de procéder à une différenciation selon le type d'objet, le quartier et le genre de salissure. Pour l'exploitation des données, il est recommandé de recourir à des solutions TED. Concernant les Hot-Spots, des données sous format Excel suffisent, tandis que, pour les relevés à plus large échelle, des programmes TED plus pointus sont un avantage.

Il appartient à chaque commune de fixer la durée des relevés. Ils peuvent courir sur 1 ou 2 semaines seulement et jusqu'à une année entière. La remarque formulée sous la variante 1 vaut pour tous les modes de relevés, à savoir que l'examen d'un objet ne doit être annoncé que sur le moment, afin d'éviter une falsification par une éventuelle correction de l'état des lieux.

	Variante 1	Variante 2	Variante 3	Variante 4
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation de tout le territoire communal - Prise en compte du domaine public uniquement - Relevés réguliers toute l'année 	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation ponctuelle des Hot-Spots (zones à problème) - Prise en compte du domaine public uniquement - Souvent seulement durant une courte période déterminée chaque année (par ex. endroits très fréquentés les mois d'été sujets d'un grand littering) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation de tout le territoire communal - Prise en compte des domaines public et privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation ponctuelle des Hot-Spots (zones à problème) - Prise en compte des domaines public et privé
Investissement (financier/ en personnel/ en temps)	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement relativement élevé en temps - Investissement relativement élevé en personnel - Effet positif: intégration du personnel de voirie 	<ul style="list-style-type: none"> - Moindre investissement en temps - Moindre investissement en personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement général considérable, ne vaut pas la peine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement relativement moindre en temps - Investissement relativement moindre en personnel
Qualité des données recueillies	Très bonne qualité de données possibles sur l'état de propreté de la ville/commune, sur une ou plusieurs années.	Qualité limitée vu que les relevés sont ciblés. De manière générale, suffisante pour la planification de mesures dans les zones à problème.	Serait très bonne mais relevés guère réalisables.	Très bonne qualité de données possibles sur l'état de propreté de diverses zones à problème (mais non sur l'état général d'une ville).

Tableau 1: Aperçu des variantes possibles de relevé sur l'état de propreté

4. Catalogue d'appréciation: répartition par genre de salissures

Le catalogue d'appréciation (voir annexe 1) comprend 13 genres de salissures qui sont réparties en quatre catégories selon l'importance des nuisances:

- **Nuisance faible** (mégots, chewing-gum)
- **Nuisance moyenne** (feuillages et fleurs, corbeilles à déchets pleines, affichage sauvage, papier, carton, plastiques, pierres, gravier, sable)
- **Nuisance forte et partiellement gênante** (bouteilles, boîtes, dépôts illégaux, tags et graffitis, état de propreté des poubelles)
- **Nuisance très forte et menaçant la sécurité** (excréments, débris de verre et seringues)

Ces catégories sont décrites dans l'annexe 1 accompagnées d'illustrations selon le degré de salissure.

Afin de permettre une analyse comparative, Infrastructures communales invite les villes et communes intéressées à utiliser le présent catalogue d'appréciation avec les 13 genres de salissures comme base pour le relevé de l'état de propreté.

5. Catalogue d'appréciation: répartition par type d'objets

Les lieux où il est procédé au relevé de l'état de propreté sont répartis dans le formulaire ad hoc (annexe 2) selon les six genres d'objets suivants:

- Tronçon routier
- Place
- Station des TP
- Passage piétonnier souterrain
- Point de collecte des déchets
- Espace vert

Pour chaque relevé, l'équipe qui procède à l'appréciation de l'état de propreté note d'abord l'impression visuelle globale donnée par l'objet. Ensuite l'objet est apprécié selon les genres de salissures cataloguées et en fonction du degré de salissure (aucune, légère, moyenne, forte). Il peut théoriquement arriver qu'une équipe visite le même jour plusieurs fois le même lieu; dans ce cas il convient de prendre l'ensemble des relevés en considération.

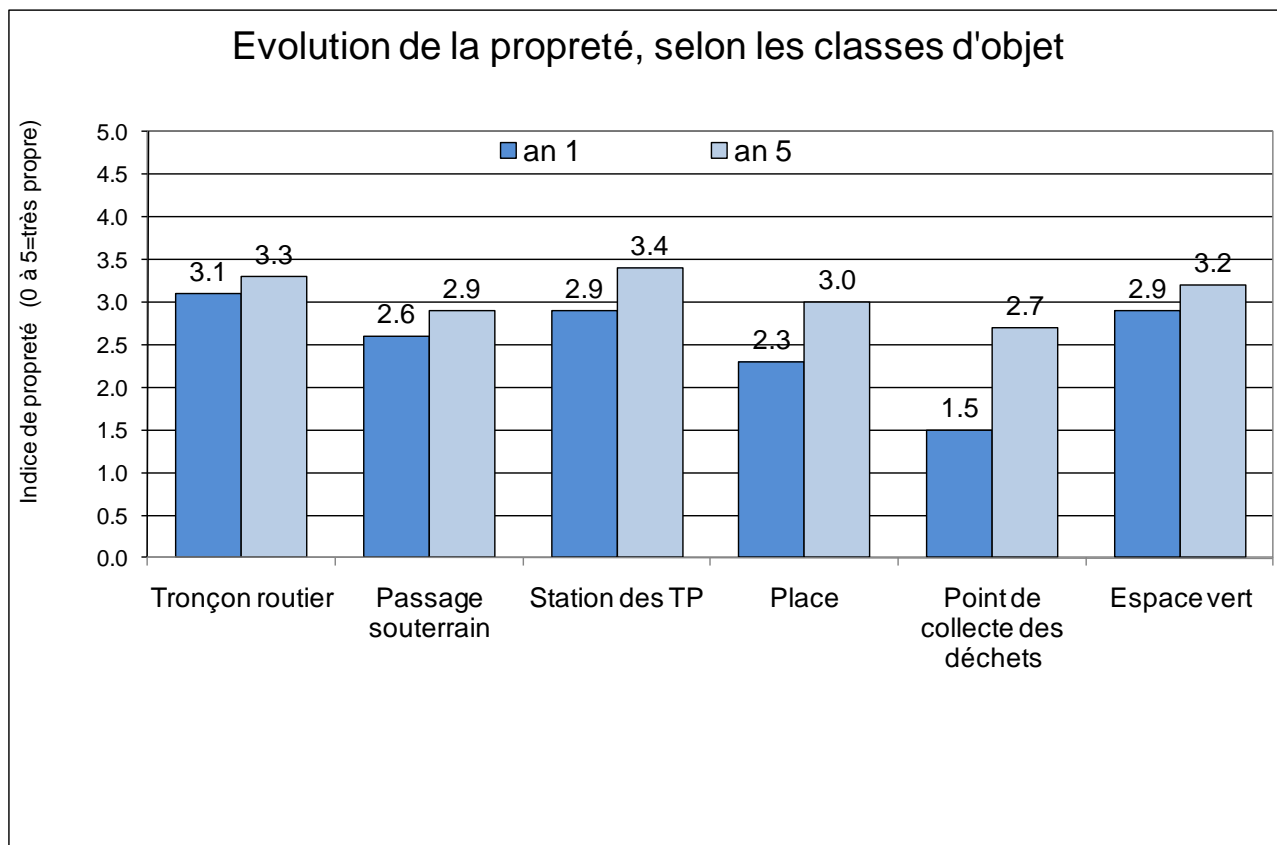


Illustration 3:

Exemple de l'évolution de l'état de propreté au cours des ans, selon les diverses classes d'objets. L'année 1, les points de collecte des déchets ont enregistré la plus mauvaise note, situation qui s'est clairement améliorée jusqu'à l'année 5 grâce à des mesures appropriées. A l'heure actuelle, les meilleures notes reviennent aux stations des TP, suivies des tronçons routiers et des espaces verts.

6. Exploitation des données

Afin de calculer ledit **indice de propreté par objet** à partir des données des relevés, il est attribué à chaque genre de salissures (chewing-gum, boîtes, graffitis, carton, etc.) un coefficient de pondération qui est fonction de l'importance des nuisances de celles-ci. Le schéma de calcul est présenté à l'annexe 3 par un exemple.

L'indice de propreté par objet (par ex. passage souterrain) est calculé comme suit:

1. Chaque objet est apprécié selon 13 genres de salissures. Avec pour chaque genre de salissure la signification suivante:
0 point = aucune salissure
1 point = légère salissure
2 points = moyenne salissure
3 points = forte salissure
C'est-à-dire qu'un objet de propreté optimale aurait globalement 0 point, tandis qu'un autre, présentant une salissure maximale, aurait $13 \times 3 = 39$ points.
2. Afin d'obtenir les points pondérés, les points pour chaque genre des salissures (0 à 3) sont multipliés par les coefficients de pondération (en fonction des nuisances) de 1 à 4 suivants:
1 point de pondération = salissures de nuisance faible
2 points de pondération = salissures de nuisance moyenne
3 points de pondération = salissures de nuisance forte et partiellement gênante
4 points de pondération = salissures de nuisance très forte et menaçant la sécurité
3. Puis, dans une troisième étape, pour l'objet en question, les points pondérés sont alors additionnés. Parmi les villes qui emploient déjà ce processus, on a relevé que les 98% des objets enregistreraient un total inférieur à 25 points. Il a paru dès lors judicieux, pour la graduation de l'indice de propreté, de fixer le "point zéro" à 25 points pondérés. Ainsi, tous les objets qui accusent 25 points pondérés ou plus obtiennent l'indice 0 (graduation de l'indice de propreté: 0 = salissure forte, choquante; 5 = très propre).
4. L'**indice de propreté** de l'objet se calcule d'après la formule suivante: $5 - (\text{total des points pondérés} \times 5/25)$

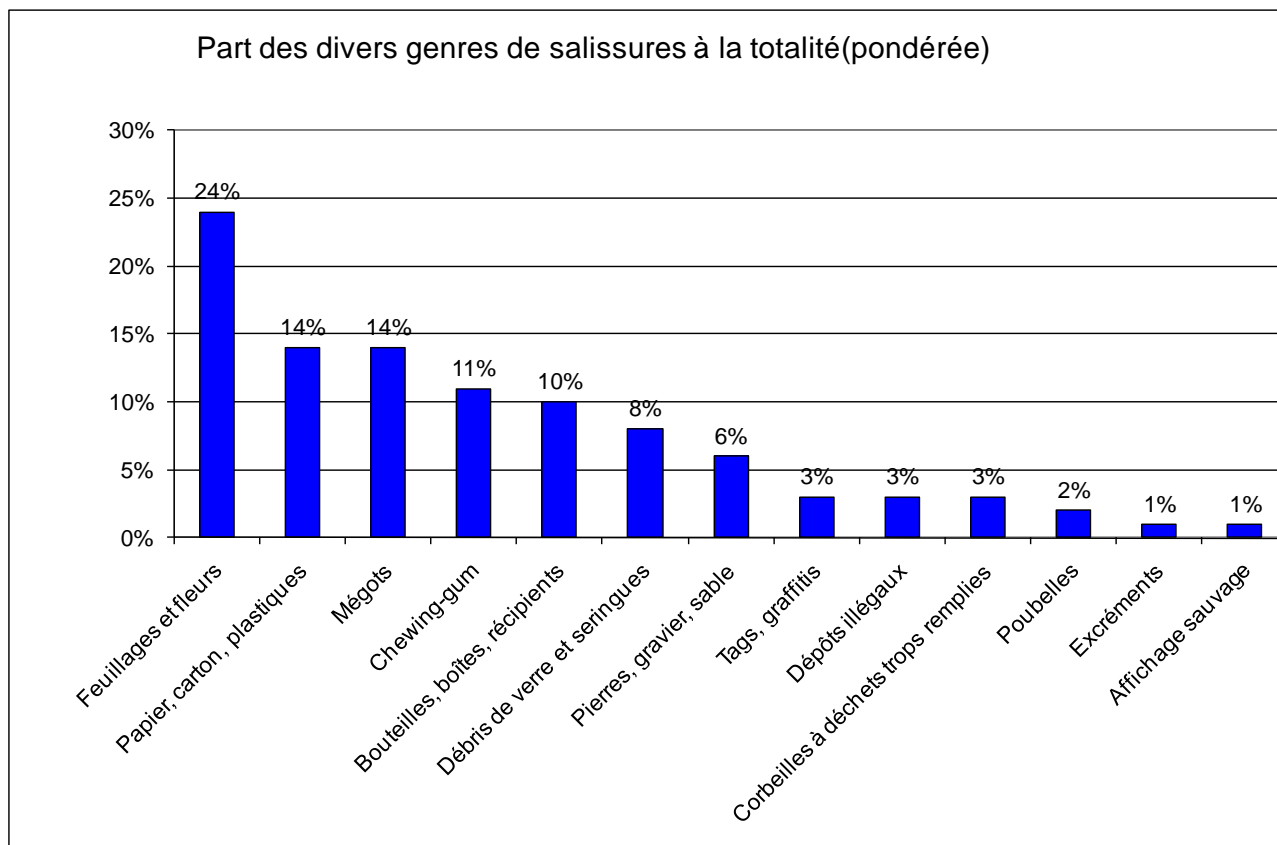


Illustration 4: Divers enseignements peuvent être tirés du relevé systématique de l'état de propreté. Par exemple, l'illustration ci-dessus représente le pourcentage des différents genres de salissures par rapport au salissures totales pour une année donnée. Le plus grand pourcentage revient clairement au genre "feuilles et pétales", suivi de celui "papier, carton, plastiques", tous deux classés de nuisance moyenne. Ces derniers proviennent certainement avant tout de l'alimentation à l'emporter.

7. Comparaisons et échange d'expériences

Infrastructures communales recommande aux villes et communes d'utiliser le présent indice de propreté. Un groupe de travail, réunissant les villes et communes intéressées, servira de plateforme pour l'échange d'idées et d'expériences.

Vu les différentes méthodes de relevé appliquées par les villes, une pure et simple comparaison des données faisant abstraction de tout commentaire serait toutefois peu parlante.

8. Remerciements

Infrastructures communales remercie les villes membres de Berne, Zurich, Bâle et Lucerne qui, au sein du groupe de travail "indice de propreté", ont œuvré à l'élaboration et à la mise au point de la présente publication. Nous remercions également les représentants des villes de Pully, Morges et Genève pour l'examen de la version française.